

COUSANCE Mag

Bulletin
Municipal
Juillet 2014





Bientôt un site internet !



Cousance n'en était pas encore doté, il devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Ce nouveau moyen de communication offrira une information en temps réel mais aussi, et ce n'est pas le moindre de ses intérêts, il facilitera par son interactivité, l'écoute des Cousançois. Suggestions, réflexions ou réclamations, chacun pourra s'exprimer et nous saisir par ce canal.

La commission qui en est en charge est celle de la communication : Clémence Beaudart, Bernard Poly, Valérie Pidoux, Dominique Putin, Philippe Roux, Xavier Rivatton.

SOMMAIRE

Editorial P 3

Editorial

Localité P 4

Seize ans : pensez au recensement.
 CIS de Cousance
 Mieux connaître l'équipe technique municipale
 Qu'est-ce que le PLU ?
 Relance d'une Union Commerciale.
 Connaissez-vous bien l'ADMR ?
 La fête patronale
 La réforme des rythmes scolaires

Vie associative P 10

Itinéraires et Découvertes : déjà 5 ans !
 Eveil corporel
 Foot : une saison historique
 L'Association Familiale du canton de Beaufort et Digna-Chevreaux : présente dans de multiples domaines
 Club " l'Etoile "
 " Coup de Théâtre "

Culture P 14

La Bibliothèque de Cousance est à votre disposition
 Un événement à ne pas manquer chez nos voisins
 " Causons cases à Cousance "
 Jazz en Revermont.

Mairie de Cousance
 87 grande Rue
 39190 COUSANCE
 Tél. : 03 84 85 90 21
 Fax : 03 84 85 95 13
 mairie.cousance@orange.fr

Du lundi au jeudi :
 de 8 h à 12 h
 et de 13 h 30 à 17 h.

Le vendredi :
 de 8 h à 12 h
 et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
 de 9 h à 11 h 30
 (sauf périodes de congés).

Directeur de la publication : Christian BRETIN // Rédacteur en chef : Philippe ROUX // Rédaction : Clémence BEAUDART, Valérie PIDOUX, Dominique PUTIN, Bernard POLY, Nathalie COLONZET // Ont collaboré : Les Présidents d'associations // Photographies : Clémence BEAUDART, Fotolia // Conception : Ly-D, www.ly-d.fr // Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818, 39008 Lons-le-Saunier Cedex
 Tirage : 800 exemplaires // Distribution : Mairie de Cousance



Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

Depuis maintenant quatre mois, la nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de présider est en place.

Ma nouvelle fonction de maire me permet de mesurer l'ampleur des responsabilités qui sont les miennes et je vous remercie de la confiance que vous m'accordez. Je peux vous assurer que l'énergie dont fait preuve cette nouvelle équipe s'accomplit dans l'engagement et le travail mais toujours avec le souci de l'écoute, de la proximité, de la recherche de solutions adaptées et avec pour seul objectif, le développement harmonieux de notre commune.

Ce développement que je souhaite mettre en œuvre passera par des projets à court terme, tous ambitieux et structurants.

Ainsi, le conseil devra très rapidement arrêter des décisions concernant deux établissements qui constituent des symboles pour notre commune : la Gare et la Poste.

Comme vous avez pu le constater, le bâtiment de la Gare est devenu inopérant sans toutefois altérer le service automatisé des six arrêts de trains journaliers. Ce beau bâtiment patrimonial est actuellement en vente. Aussi j'envisage de proposer au conseil de nous en porter acquéreur en vue d'y développer un espace culturel, transgénérationnel et peut-être intercommunal, nous le souhaitons.

Concernant la Poste, la Direction des Services Postaux vient d'attirer notre attention sur la fin inéluctable de ce service public. La baisse sensible et continue du volume du courrier, les moyens financiers et humains que tient à réduire la Direction des Postes me conduiront à devoir prendre en charge ce service au niveau de la commune. Cette structure sera le Bureau de Poste Communal dont les bénéfices pour les usagers seront notoirement améliorés : des plages d'ouverture au public augmentées, mieux adaptées, un meilleur service à l'égard de la population tant sur le plan de la technologie offerte que de la personnalisation de la relation.

Le développement de notre économie locale comme celui de notre population passe par la conquête et l'établissement de nouveaux habitants. Or, actuellement nous ne disposons plus de terrains à proposer ce qui est naturellement préjudiciable à notre croissance démographique et à nos revenus.

En conséquence, l'équipe municipale travaille actuellement sur le dossier de la future urbanisation du terrain dont la commune est propriétaire à proximité de l'ancienne usine Duthion. Ce vaste et bel emplacement, proche du bourg centre, constitue ainsi la future zone d'implantation pavillonnaire pour les décennies à venir.

De nombreux autres dossiers de toute nature sont inscrits à l'agenda de la commune et ce nouveau CousanceMag vous en communiquera certains éléments.

Je souhaite que les Cousançoises et les Cousançois recueillent au plus vite les dividendes de l'énergie nouvelle insufflée par votre nouvelle équipe.

Enfin, je tiens à saluer ici l'équipe municipale précédente et en particulier son maire qui nous ont laissé en héritage une commune aux finances saines et aux perspectives encourageantes.

Soyez assurés, chers administrés, que votre équipe municipale œuvre au bien-être de tous et plus particulièrement au bien vivre ensemble, ici à Cousance.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

Christian BRETIN

Seize ans : pensez au recensement.

Tout jeune Français, garçon ou fille ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser dans un délai de trois mois. Le recensement permet à l'autorité militaire de convoquer le jeune homme ou la jeune fille pour la journée défense et citoyenneté. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. Attention : c'est une obligation légale.

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par

exemple) et un livret de famille à jour. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Quels en sont les effets ?

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il n'est pas délivré de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Lutter contre l'ambrosie.

A ce jour l'ambrosie, à ne pas confondre avec l'armoise, est en pleine progression dans la plaine du Jura. Son pollen peut provoquer des allergies graves. Un arrêté préfectoral de 2007 rend sa lutte obligatoire par le propriétaire du terrain envahi qui doit également faire une déclaration en mairie.

Où se renseigner ?

À la mairie ou auprès de la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles :
la FREDON ,
20 rue du Vallon, bât A
25480 ECOLE-VALENTIN
tel : 0381477920.

Formulaire de déclaration :
www.fredonfc.com

Mieux connaître l'équipe technique municipale



CIS de Cousance

99 % des Français font confiance à leurs sapeurs-pompiers.
Rares sont ceux bénéficiant d'une telle popularité.



Les pompiers cousançois, malgré le recrutement de deux nouvelles recrues depuis le début d'année restent déficitaires en personnel. La consolidation de nos effectifs volontaires, est un pilier majeur de notre modèle des secours et de la solidarité dans nos territoires.

DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

- > J'ai 16 ans au moins et 55 ans au plus
- > Je mesure au moins 1.60 m, une tolérance de 3 cm peut être accordée.
- > Je suis vacciné DTPolio et j'ai reçu 3 injections contre l'hépatite B.
- > J'ai une vision minimum de 4/10^{ème} à chaque œil.

Comment dois-je m'y prendre ?

Le chef de centre auprès duquel j'ai pris contact (à proximité de mon domicile) me remet une pochette dans laquelle je trouve toutes les réponses à mes interrogations, notamment sur la façon de devenir sapeur-pompier volontaire et le déroulement de cette activité, droits et obligations.

LA VISITE MEDICALE D'ENGAGEMENT : Dans la pochette remise par le chef de centre, figurent deux ordonnances qui permettent au candidat de réaliser gratuitement deux examens complémentaires : une radio pulmonaire, un bilan biologique. Une fois ces examens réalisés, le candidat prend rendez-vous au secrétariat du cabinet médical de groupement afin de réaliser les tests médicaux ainsi que la visite médicale.

Muni des résultats de ces examens, le candidat se rend au cabinet médical de groupement pour des examens complémentaires.

Si le candidat est déclaré apte, un certificat médical lui est délivré par le médecin sapeur-pompier habilité. Ce certificat est joint au dossier.

Le conseil de centre statuera alors sur l'engagement du candidat.

Vous voulez nous rejoindre ?

Contactez le chef de centre d'intervention de Cousance
Par courrier : CIS COUSANCE
Route de Louhans 39190 COUSANCE
Emmanuel CHARVET
Par téléphone : 06 81 25 13 03

Des missions indispensables pour notre bien à tous.

Jérôme, Sébastien, Marc-Antoine et depuis mai un nouvel arrivant, Thomas. L'équipe technique municipale opère directement sous la responsabilité de Daniel Laurent, adjoint au maire. Elle participe à l'agrément de la commune mais veille aussi sur notre sécurité. Du bac pro au BTS, tous sont diplômés. S'y agrègent des titres ou des formations complémentaires : permis poids lourds ou certificats d'aptitude à la conduite d'engins.

Des agents garants de la continuité du Service Public :

Et avant tout celui de l'eau et de l'assainissement, une responsabilité de Jérôme qu'il conjugue avec l'entretien des bâtiments et aussi celui du cimetière. Ainsi il veille chaque matin au fonctionnement de la station d'épuration en commençant par en libérer les tamis de tout un tas d'objets hétéroclites qui n'ont rien à y faire.

Jérôme et Thomas ont eu des formations complémentaires, notamment en biochimie et microbiologie afin de procéder chaque matin avec la rigueur requise aux analyses réglementaires. Les Cousançois peuvent avoir confiance dans l'eau qu'ils boivent.

"La journée commence à 7h30. Notre premier travail est de relever le cubage des pompes. En cas de fuite, la réparation devient la priorité."

Pour Sébastien, souvent en charge de la balayeuse aspiratrice mécanique pour le nettoyage des rues, la propreté de Cousance représente la moitié du poste. Le reste se répartit entre le fauchage et l'entretien général.

Débroussailler en été, élaguer les arbres dangereux, garantir la visibilité aux carrefours ou prévenir le feu, la sécurité ne s'arrête pas à la qualité de l'eau même si nos agents ressentent parfois un manque de reconnaissance :

"Les reproches fusent vite. Et pourtant si chacun y met du sien, (ramasser un papier ou une canette jetée sur la voie publique, ne pas laisser de bouteilles ou d'emballages au pied du container à verre, veiller aux déjections canines etc.) nous pourrions œuvrer tous ensemble pour que notre village reste propre !"

En hiver la neige est une source de litiges. L'étrave à neige n'est pas à commande hydraulique mais manuelle ce qui n'en facilite pas la manœuvre. Le passage routier est ainsi fait mais parfois au détriment des accès des habitations où la neige reste entassée.

"En cas de grosses chutes, les gens doivent être compréhensifs nous faisons le maximum mais nous ne pouvons être partout en même temps."

Propreté mais aussi fleurissement. Composition, préparation, arrosage... De mai à octobre c'est Marc-Antoine qui apporte la moitié de son temps à cet aspect si important de l'embellissement de notre commune.

"J'attends beaucoup de la relance prévue du Comité de fleurissement. J'espère que nous pourrions travailler ensemble pour échanger des idées."

Thomas, employé pour le moment polyvalent et nouveau dans l'équipe, remplace Claude Putin qui après des années de travail sérieux et compétent au service de la commune, vient de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée, auprès de Nicole notre ancienne secrétaire de mairie.

Pour le maire, Christian Bretin, la volonté de donner une belle image de notre commune passe par le respect du travail de qualité fourni par l'équipe technique municipale et son engagement au service de tous.

Mais cette volonté d'une commune dont nous puissions être fiers, repose aussi sur chacun d'entre nous et un désir partagé de travailler ensemble. C'est aussi mon challenge.

Qu'est ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme.

Il organise l'affectation des sols : définition de zones constructibles, agricoles, protégées etc... Il peut définir aussi l'aspect extérieur des constructions, des clôtures...

Rien de nouveau, penserez-vous puisque notre POS ou " Plan d'occupation des sols " le fait déjà. Mais les lois du " Grenelle de l'environnement " nous font obligation de passer du POS au PLU. Et ce n'est pas un simple décalque de l'un dans l'autre.

Comment est-il élaboré ?

Par une série d'opérations bien distinctes, comportant plusieurs étapes de concertation :

1 > Le conseil municipal prescrit l'élaboration du PLU
Cousance est aujourd'hui à ce stade.

La suite :

2 > La phase des études préalables est alors engagée avec l'aide d'un cabinet d'études. Pour Cousance, celui-ci est TOPOS. Une commission municipale spécifique de suivi est aussi mise en place. Elle s'est aussi donné pour mission d'écouter les Cousancois.

3 > Le conseil municipal arrête par délibération le projet de PLU.

4 > Il est alors soumis pour avis au Préfet

et aussi à enquête publique pendant un mois après nomination d'un commissaire-enquêteur. Chacun pourra le rencontrer et/ou écrire sur un registre ouvert en mairie, ses observations, réserves, remarques...

5 > Le projet, éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal.

6 > Il doit être alors publié pour devenir exécutoire.

Conclusion de tout ceci : dans un proche avenir vous allez entendre parler du PLU. Soyez attentif et n'hésitez surtout pas à nous faire part de vos remarques positives ou négatives. Les élus municipaux entendent d'abord privilégier l'écoute de chacun, convaincus qu'un PLU réussi est aussi le produit d'une intelligence collective.

L'équipe municipale en charge du PLU : Philippe Roux, Daniel Laurent, Dominique Putin, Bernard Poly, Xavier Rivatton, Yves Chauvin, Clémence Beaudart, Brigitte Jouffroy.

Sécurité et aménagement urbain

Deux chantiers importants vont être engagés : en complément des travaux déjà accomplis, la municipalité va réaménager l'accès principal du cimetière avec un souci paysager et davantage de places pour s'y garer.

Il en va de même pour les parkings des écoles au centre d'une réflexion plus globale sur le stationnement et la circulation des bus ou des voitures afin de garantir la sécurité des enfants.

Ces deux chantiers seront confiés à des cabinets d'architecture afin de conjuguer cohérence, fonctionnalité et esthétique. La finalisation des travaux est prévue au printemps 2015.

Enfin, deux parkings, celui du Chapeau Rouge au sud de l'agglomération et celui de la Bibliothèque vont voir leurs sols stabilisés par un revêtement qui en comblera les irrégularités pour les rendre plus confortables et éviter leur dégradation. Fin des travaux prévue fin septembre.

Très prisée des familles ou des sportifs, la zone de loisirs " En Lune " a aujourd'hui certains équipements dégradés. Plutôt que des réparations précaires, réalisées au coup par coup, la municipalité a fait le choix d'engager une étude pour la requalification complète de l'espace, intégrant mieux les opportunités du site, sentiers le long de la rivière, nouvelles pratiques sportives individuelles et collectives...Un cabinet d'étude spécialisé a été dernièrement choisi pour la mise en oeuvre de ce projet. La concertation avec les associations futures utilisatrices est prévue. Nous reviendrons vers vous lors de la prochaine édition du Cousance Mag pour vous décrire la prochaine architecture de l'aire " En Lune ".

Un peu de réglementation

Quelques changements vont être apportés en matière de stationnement et de circulation afin de les adapter aux exigences actuelles de trafic et de voirie.

Ce sera notamment le cas dans la Grande Rue depuis Le Chapeau Rouge jusqu'à l'entreprise SNOP et aussi Rue de la Gare. Un arrêté du maire sera publié à cet effet et de nouveaux panneaux seront posés. Dans l'attente, les anciennes règles s'appliquent encore.

Mais la réglementation n'exclut pas le civisme : trop de véhicules stationnent sur les trottoirs au grand dam des piétons, des handicapés ou des véhicules de secours. Nous sommes tous automobilistes et les parkings ne manquant pas à Cousance, pensons aussi aux autres et acceptons de marcher quelques centaines de mètres.

Rappelons également les règles de tranquillité : ainsi les horaires pour les appareils de bricolage ou de jardinage sont de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 en semaine; les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Relance d'une Union Commerciale.

La relance de l'Union Commerciale de Cousance était l'un des engagements de la campagne électorale. C'est donc à l'initiative du maire, Christian Bretin, que toutes les forces économiques de la commune, qu'il s'agisse des commerçants mais aussi des artisans, des entreprises ou des professions libérales, sans exclusive se sont retrouvées le 19 juin à la Maison des Frères .

Dans son introduction, Christian Bretin a présenté les membres de la commission puis la démarche et a développé sa vision de cette relance autour de six points :

- Construire une dynamique de l'espace marchand
- Aider les commerçants à accroître leurs performances et leur compétitivité
- Améliorer l'offre commerciale et développer les services à la clientèle
- Animer et communiquer pour promouvoir notre cité
- Agir auprès de la municipalité et des pouvoirs publics
- Représenter et défendre les intérêts des adhérents de l'Union.

Au service de cette ambition, il souligne les moyens que la municipalité est prête à y mettre : mise à disposition du panneau lumineux, "le Lumiplan" mais aussi une assistance administrative et juridique, ainsi que le prêt d'une salle pour les réunions et une aide financière.

Discours plutôt bien accueilli notamment par Monsieur Khuni, opticien et par ailleurs vice président d'une Union Commerciale très dynamique à Bletterans. Félicitant la

municipalité de son initiative, les commerçants selon lui ne doivent pas hésiter à saisir la perche qui leur est tendue. Il est plus facile de se défendre en groupe qu'isolément. Plus facile aussi d'être écouté ou d'avoir les bonnes informations. Propos repris également dans le même sens par Monsieur Noël, kinésithérapeute. Il en va de même pour Madame Courvil, épouse de Laurent, artisan à Cousance. Même s'ils n'y ont pas un intérêt direct car profession libérale, artisan ou chef d'entreprise, ces acteurs économiques adhèrent néanmoins au projet à la fois comme relais de l'information et pour participer aussi au côté des commerçants à la construction d'une identité économique homogène à laquelle ils ne se veulent pas étrangers.

Quelques idées en vrac :

- le marché de Noël, la quinzaine commerciale
- le concours de vitrines
- la tombola
- la fête des fleurs au printemps
- la semaine du goût
- la promotion des vins du sud
- Revermont
- le guide des artisans et des commerçants
- la carte de fidélité collective

- les offres pour les comités d'entreprise
- les manifestations grand public (Brocante, loto...)

De la discussion, il ressort que l'action d'une Union Commerciale ne se borne pas à la seule animation. C'est aussi un creuset d'idées pour la promotion des produits locaux, pour organiser la communication commerciale, pour constituer une seule voix auprès des autorités, pour accéder à l'information, pour mutualiser les coûts...

Sur ce dernier point, la mise aux normes des magasins en est un exemple. Bien sûr nous attendons aussi vos suggestions. Reste maintenant à donner corps à la suite. Il est convenu que les personnes intéressées pour participer au futur bureau de l'association se manifesteront auprès de la mairie ou directement auprès des membres de la commission : Élodie Comte, Annie Foras, Valérie Pidoux, Clémence Beaudart et Dominique Putin.

Les remarques et les commentaires faits par la quinzaine de commerçants présents autorisent à penser que la mise en place de cette Union Commerciale semble sur la bonne voie.

Opération Propreté :

Afin de garder à Cousance son cadre agréable et accueillant, il convient d'être rigoureux sur la propreté de la ville. Si le civisme en est la première règle, il ne dispense pas aussi d'un grand nettoyage, chaussée et trottoirs à réaliser périodiquement afin d'en désincruster les dépôts rebelles. La municipalité, soucieuse d'y pourvoir, dans les tout prochains mois étudie actuellement les solutions les plus efficaces.

Quelques chantiers à venir

La réhabilitation de conduites d'eaux usées va imposer un peu de gêne dans les mois qui viennent. Le chantier a démarré Route de Fléria. Il est prévu de la Rue du Boisdel à la Rue de la Chapelle. La seconde partie se fera Rue des Ecoles, depuis la Rue Marchand jusqu'à la Rue de Bresse. Enfin, la troisième tranche concernera la Rue du Glacière. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Usine Duthion : attention !

D'un point de vue juridique, l'ex usine Duthion désormais entre les mains d'un liquidateur judiciaire, n'est pas du tout un ouvrage abandonné. Or, beaucoup de jeunes l'ont investi, saccageant l'intérieur. Faut-il le rappeler : outre les dangers propres au bâtiment, casser une fenêtre ou une porte reste une infraction. Celui qui se fera prendre, coupable ou non sera passible de poursuites mais aussi du devoir de rembourser à la place des autres.

Connaissez-vous bien l'ADMR ?



Ou Aide à Domicile en Milieu Rural. Structure associative organisée en différents étages, elle couvre le territoire national. Reconnue par les caisses de retraite, les services sociaux, l'état ou les collectivités, elle apporte deux avantages non négligeables : celui de la déductibilité des impôts pour la moitié du coût des prestations, celui de la charge de la responsabilité de l'employeur qui reste à l'ADMR.

Localement, l'ADMR qui couvre le canton, a son siège à Beaufort dans les locaux de l'ADESSUR.

Service le plus connu, celui de l'aide aux personnes retraitées par des auxiliaires de Vie ou des aides à domicile. La présidente, Madame Vivant reste très attentive à la qualité de l'intervention :

" Si le ménage ou le repassage peuvent faire partie de la prestation, elle ne se borne pas à cela. L'accompagnement, c'est bien autre chose : prendre le temps d'écouter, de papoter... Certaines personnes sont très isolées et le ressentent quelquefois durement. "

Coût horaire : 21,10 euros tout compris ou 20,80 euros pour les plus de soixante dix ans. Peuvent éventuellement s'y ajouter le coût du transport lorsque l'aide à domicile conduit la personne pour faire ses courses, soit 40 centimes par kilomètre. L'adhésion à

l'ADMR comme son retrait se fait par simple lettre sans aucun frais de dossier.

Autre possibilité : l'aide aux familles. En cas d'événement compliquant la vie de la famille ou plus simplement pour la garde d'enfants, l'ADMR peut intervenir :

" Prenons l'exemple d'une maman qui travaille en équipe et qui démarre parfois à six heures. C'est nous qui allons chercher ses enfants pour les conduire à l'école ou chez la nounou. "

La livraison de repas chauds est également possible. Cuisinés par la maison de retraite de Bian, ils coûtent 9 euros et quatre-vingt dix centimes.

" Nous avons néanmoins deux contraintes : Le service ne fonctionne pas le dimanche et nous devons être prévenus suffisamment à l'avance, au moins quatre ou cinq jours en amont. "

Pour la sécurité des personnes isolées, l'ADMR a mis en place un système très élaboré de télé-assistance. La personne porte un médaillon ou un bracelet qu'elle peut activer en cas de chute ou de danger. L'alerte arrive à une centrale de veille qui fonctionne 24h sur 24 et 365 jours par an. L'opératrice qui va recevoir l'appel organise l'assistance et reste en ligne avec la personne tant qu'elle n'a pas été secourue. L'installation et la maintenance du système est gratuite, l'abonnement coûte 27 euros par mois.

Autre prestation : l'aide de confort. Cette fois il s'agit du ménage et du repassage pour des clients qui préfèrent passer par l'ADMR afin d'avoir un excellent rapport qualité-prix et un personnel de confiance.

Là encore la moitié des 21,10 euros est déductible.

Enfin l'ADMR en lien avec certaines caisses de retraite essaie de répondre aux besoins de déplacements.

" Il s'agit en fait de prestations mises en place au bénéfice des adhérents de plus de quatre vingts ans, des caisses complémentaires AGIRC et ARRCO qu'ils soient clients ou non de l'ADMR "

Concrètement, l'adhérent achète pour 15 euros un carnet de dix coupons dont chacun vaut aussi dix euros. Ces coupons permettent ensuite de faire appel aux véhicules de l'ADMR, qu'il s'agisse de courses ou de rendez-vous, pour en régler le transport et si besoin l'attente.

Ce tour d'horizon resterait incomplet si l'on omettait de rendre justice aux bénévoles de l'ADMR. Ils ont la responsabilité d'une véritable entreprise sans en tirer la moindre rémunération.

Nous allons à la rencontre des personnes dans tous les villages du canton. Depuis cinquante ans qu'elle existe, l'ADMR a toujours été gérée par des bénévoles. C'est un principe statutaire auquel nous sommes attachés.

Gestion bénévole mais véritables emplois : les personnels que nous employons ne sont pas rémunérés en fonction des seules heures qu'ils effectuent mais sont normalement salariés. En faisant appel à l'ADMR, on favorise ainsi la création de d'emplois réels.

ADMR :
10 Grande Rue, 39190 Beaufort
03 84 25 16 33



Artistes couzançois

Si le festival de la B.D. ou celui du Jazz sont autant d'événements à ne pas manquer, il est bon de rappeler qu'à Cousance, résident également des plasticiens : Loren, conceptrice d'espaces à quatre dimensions qu'elle tord en des nœuds impossibles dans un entrelacs de couleurs éclatantes ou encore Pascal Badré, dessinateur, amateur de science fiction et de fantastique qui a déjà réalisé de nombreuses planches de B.D. pour le journal "Lanfeust" et qui travaille en ce moment un projet sur le Québec avec le scénariste Pascal Boisgébault.

Loren, atelier
24 rue de Bresse

Pascal Badré,
2 rue de la Fontaine Ronde

Mais bien des talents cachés restent discrets. Alors, que vous soyez artiste ou collectionneur, que vous ayez des photos originales, des anecdotes sur l'histoire locale, ou que vous possédiez des objets insolites, n'hésitez pas à nous les révéler.



La fête patronale

Moment de fête, moment de liesse populaire... la fête patronale est une occasion unique où nous pouvons nous retrouver, échanger, communiquer, nous amuser...

Toute l'équipe municipale vous invite à la fête patronale qui se déroulera du vendredi 05 au dimanche 07 septembre 2014.



A l'heure où nous publions, nous ne pouvons vous communiquer le détail du programme, toutefois nous vous en dévoilons les grandes lignes. Ainsi nous débiterons notre fête dès le vendredi soir. Le samedi après midi restera un échange avec petits et grands pour découvrir de nouveaux jeux et gagner des tickets de manèges.

Nous attirons votre attention sur le dimanche matin :

**APPEL A TOUS LES ENFANTS
DECORATION ET DEFILE DE
VELOS FLEURIS**

Papa, maman à vos outils... Les enfants laissez parler votre imagination et venez nous faire découvrir vos talents. Nous vous donnons rendez vous dimanche matin pour le défilé des vélos fleuris, trottinettes et déguisements.

La réforme des rythmes scolaires



hormis le mercredi matin, dorénavant jour d'école, doit être dédié à des activités autour de la culture, de la musique, de l'éveil, du sport ou de l'aide aux devoirs.

d'allocations familiales et notre Communauté de Communes qui y participe à la hauteur très importante de 90 000 euros.

Qu'en est-il pour Cousance et la Communauté de Communes ?

Les nouveaux rythmes scolaires vont se mettre en place dès cette rentrée. Le dispositif est bouclé et il a été présenté aux parents d'élèves sous forme de différentes réunions publiques. Je rappelle que toutes les écoles de notre territoire communautaire qui comptent plus de 600 enfants sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes. Ce qui signifie que ce nouveau dispositif élaboré, puis voté par les élus communautaires en décembre 2013, s'appliquera de façon homogène pour toutes les écoles de notre territoire dès cette rentrée de septembre

D'accord, mais combien restera-t-il à la charge des familles ?

Pour les familles, chaque TAP de 45 minutes s'établira entre 50 centimes et 1 euro selon le niveau de revenus. Ce dispositif tarifaire intercommunal a été dernièrement voté par les élus communautaires. En ce qui concerne nos enfants couzançois, ma volonté est d'apporter une aide financière supplémentaire, afin de procurer la gratuité aux familles les plus modestes et une réduction de la facture pour tous les autres.

Ne pensez-vous pas que le coût de cette énième réforme va être préjudiciable pour les finances locales ?

Je le répète, il est mutualisé par la Communauté de Communes. Et si cette nouvelle réforme de l'école a été sujette une fois de plus à d'âpres discussions, elle constitue néanmoins une avancée considérable pour l'épanouissement de nos enfants par une meilleure planification du temps d'enseignement et l'accès à des activités périscolaires pour le plus grand nombre. C'est un enjeu de l'Education, c'est un pari sur l'avenir. Nous devons toujours nous efforcer de voir loin.

Ces TAP vont-ils engendrer des frais supplémentaires pour les parents ?

Concernant les TAP, s'ils ne sont pas obligatoires, leur mise en œuvre nécessite la collaboration d'animateurs spécialisés qu'il convient naturellement de rémunérer. A Cousance, ce seront ceux du Centre de Loisirs. Mais pour réduire au maximum le coût résiduel à la charge des parents de ce service que je veux de qualité, son financement repose avant tout sur la Caisse

Le fameux décret " Peillon " entend donc établir un rythme plus adapté ?

En effet. Voté en janvier 2013, il institue la semaine de 4,5 jours, réforme qui doit entrer en application à la rentrée 2014 au plus tard. Il fixe à 24 heures le temps hebdomadaire d'enseignement et ajoute 3 heures hebdomadaires de temps d'activité périscolaire (Les TAP). Dans l'idéal, ce temps qui correspond à 45 minutes quotidiennes

Une eau de bonne qualité.

Le maire est régulièrement informé des analyses effectuées régulièrement sur la potabilité des eaux et sur les rejets (boues de la station d'épuration).

L'eau distribuée par le réseau est d'excellente qualité, ainsi pour ne considérer que les nitrates, leur teneur n'excède pas 10,8mg/l (maximum admissible : 50mg/l)

Nos employés municipaux n'y sont pas étrangers.

La totalité des résultats est disponible en mairie.



Bordeaux : le miroir d'eau

Itinéraires et Découvertes : déjà 5 ans !

"Itinéraires et Découvertes", association culturelle couzançoise, accueille des adhérents jurassiens, issus pour la plupart de communes du Sud Revermont mais aussi des communes de Saône et Loire. Beaucoup de nouvelles adhésions viennent grossir les rangs de l'association.

La qualité des sorties, la convivialité et la diversité des groupes permettent une riche activité. Ces rencontres restent l'occasion de tisser de nombreux liens, si importants pour la vie locale de territoires ruraux comme les nôtres. C'est encourageant pour sa Présidente et stimulant aussi pour les différentes personnes qui en fonction des projets viennent s'associer aux recherches sur l'histoire locale et aux propositions de sorties.

Activités :

L'année 2014 a débuté en février avec une conférence de Colette Merlin, Docteur en Histoire sur "Les loups dans le Jura aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles."

En avril, ce fut la visite du tout récent Museoparc d'Alésia en Bourgogne, lieu de la bataille présumée de Vercingétorix contre les Romains.

Nouvelle conférence en mai avec "Les Cousançois et la vigne dans les siècles passés" de Marc Fassy.

Puis, devenu traditionnel, le "week-end" de l'Ascension a permis à 27 personnes de profiter de quatre belles journées à Bordeaux. Au programme, une visite complète de la ville sans oublier les Châteaux de Montaigne et de Montesquieu. Un détour par le magnifique village de Saint Emilion où bien sûr la dégustation d'un grand cru avait été prévue. Le déplacement s'est fait par avion avec un séjour labellisé "Arts et Vie".

Enfin en juin, l'exposition de peinture de Karyn Bavoux à la Chapelle Notre Dame des Anges à Cousance a connu un vif succès.

Les 20 et 21 juillet, ce sera au tour du peintre Jean Brisé de venir exposer à La Chapelle puis en septembre Bernard Rosa de

Cuisia y exposera une rétrospective de son oeuvre (dans le cadre de la Biennale des Arts de Cuiseaux).

L'année se poursuivra avec le dimanche 10 août par la visite guidée des Maisons comtoises de Nancray ainsi que la visite audio-guidée de la Maison natale de Victor Hugo à Besançon.

En septembre, participation de bénévoles de l'association pour la surveillance des œuvres lors de la 2^{ème} Biennale de peinture et sculpture de Cuiseaux.

Début octobre, une visite des Hospices de Beaune est prévue ainsi qu'une dégustation de vins de Bourgogne.

En décembre aura lieu notre traditionnelle soirée œnologique au Moulin Rouge avec les vins d'Arbois avec l'intervention de La Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté et l'intronisation de trois Chevaliers.

Le lieu du Marché de Noël reste quant à lui à définir.

Pour connaître l'actualité d' "Itinéraires et découvertes" :

itineraires.et.decouvertes@gmail.com
www.itinerairesetdecouvertes.blogspot.com
 et notre toute nouvelle Page Facebook :
<https://www.facebook.com/itinerairesetdecouvertes?fref=ts>

Ne manquez pas cet événement :
www.cuiseaux-paysdespeintres.fr
06.47.23.81.90
03.84.48.52.81

Eveil corporel



L'association *Eveil Corporel* a proposé des cours de Hatha Yoga à Cousance et à Gizia pour l'année scolaire 2013/2014.

Nous commençons notre activité fin septembre et finissons fin juin.

Cette année nous avons eu le plaisir de faire du yoga avec Isabelle Canda qui est professeure diplômée de Hatha Yoga, les lundis de 18h à 19h dans la petite Salle des Frères de Cousance et le vendredi de 18h30 à 19h30 dans la salle de la mairie de Gizia.

Nous avons eu 18 adhérents pour cette année 2013/2014.

Nous existons depuis 2003 et cela fait 10 ans que nous proposons des cours de Hatha Yoga dans la commune. Nous espérons avoir participé au mieux être de nos concitoyens et proposons pour l'année 2014/2015 toujours du Hatha Yoga et une nouvelle activité le Do in proposé par Marion Tourenne.

Le Hatha Yoga est une technique proposant une alternance de postures simples et de respirations adaptées.

Le Do in est une succession de légères pressions que l'on se fait soi-même.

Le résultat de ces 2 activités est l'entretien de soi, le mieux être, le relâchement des tensions ...

Pour nous connaître, nous vous proposons en septembre des journées découvertes, avant le début des cours hebdomadaires.

Le Président: Mr Canda
Association Eveil Corporel
13 Rue des Dames
39190 Cousance
tel : 03 84 85 95 68
portable : 06 89 30 87 90
mail : isayoga39@gmail.com

Foot : une saison historique

Il y a tout juste un an, après une longue période de bons et loyaux services, Jean-Yves Journot, coach de Sud-Revermont décidait de prendre du recul.

Le club s'attachait les services de Jean-Luc Jacquinot, ex-joueur professionnel de Nancy et Louhans-Cuiseaux. Son arrivée coïncidait avec le retour de plusieurs jeunes joueurs formés au club, sans oublier le charismatique Sébastien Marchandé.

Le savant dosage de joueurs expérimentés et de ces jeunes joueurs pétris de qualité allait porter ses fruits. Après un parcours exceptionnel (1 seule défaite en 22 matches) et jusqu'au bout du suspense, l'équipe fanion s'adjugeait le titre de champion. Grâce à un succès, lors du der-

nier match, les grosses écuries, Bresse-Jura, Morteau, Besançon étaient coiffées sur le poteau. Le club accède donc, pour la 1^{ère} fois de son histoire (24 ans) en Ligue Régionale 2, et se frottera la saison prochaine aux cadors, tels que Arbois, Champagnole, Lons, Dole...

N'oublions ni l'équipe 2 qui elle aussi a été sacrée championne de son groupe, ni l'équipe 3, qui termine 2^{ème}.

Un grand bravo à tous ! Et merci au public venu en nombre supporter les différentes équipes.

Enfin, comme un bonheur n'arrive jamais seul, signalons aussi que l'A.S. Cousance, à l'occasion de ses cinquante ans d'exis-

Téléthon 6 décembre 2014



Comme chaque année, les associations couzançoises s'uniront pour participer à leur manière au téléthon. Vous pourrez retrouver de 8h à 12h sur la place du marché la vente de gaufres, de boudin, de fromage de tête, de vin chaud et de brioches.

Renseignements :
Eric Bouilly, Amicale des sapeurs pompiers : 06 61 64 11 87
 ou **Daniel Millet, Association des donneurs de sang : 06 28 29 56 09**

En parallèle, les associations sportives organiseront " Les 24h sportives du Téléthon " à partir de 9h au gymnase : matchs de basket, démonstrations de Twirling, de judo...

Renseignements :
Clémence Beaudart Club de basket de Cousance : 06 75 56 92 72

Les programmes ci-dessus ne sont pas définitifs : toutes les autres associations désireuses de se joindre à cette journée sont les bienvenues et sont invitées à la réunion de préparation qui aura lieu le 9 octobre 2014 à 20h.



tence organise une soirée inédite le 4 octobre. En effet, invitation a été lancée à chaque joueur ayant été licencié à L'AS Cousance depuis 1964. Trois générations de vieilles gloires, pourront évoquer les souvenirs de leur carrière, lors d'une soirée qui s'annonce d'ores et déjà historique !

Fleurissement

Un appel aux bonnes volontés est lancé.

A toutes les mains vertes, à tous ceux qui ont des compétences ou des idées à proposer, les bénévoles et la Commission de fleurissement seront heureux de vous accueillir. N'hésitez pas à vous faire connaître ! A bientôt

Annie FORAS et Nathalie COLONZOZET

Créée à Cousance en 1946, l'Association Familiale est une association cantonale regroupant en plus les communes de Digna et Chevreaux.



L'Association Familiale du canton de Beaufort et Digna-Chevreaux : présente dans de multiples domaines

Elle intervient dans de multiples domaines :

- > Défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles
- > Soutien moral ou financier des familles
- > Soutien des familles pour l'accompagnement éducatif ou scolaire de leurs enfants
- > Organisation de conférences, concerts, expositions
- > Aide aux déclarations d'impôts
- > Participation à l'Opération Brioches, collecte pour la Banque Alimentaire, don au Rire Médecin
- > Aide aux départs en voyages scolaires et aux vacances
- > Participation aux CCAS dans plusieurs communes.

L'Association Familiale bénéficie du soutien de l'UDAF et de l'UNAF et travaille en collaboration avec l'Assistante Sociale de notre secteur. De nouveaux statuts viennent d'être approuvés en assemblée extraordinaire le 15 avril dernier.

L'action majeure de l'année 2014 est la mise en place " des jardins solidaires pour tous " sous les responsabilités du RESA 39 (Réseau d'Entraide et de Solidarité Agricole du Jura), de l'Assistante Sociale du Secteur, l'équipe locale de la Croix Rouge de Saint Amour. Ce projet a pour objectif d'apporter un soutien moral et humain, de réfléchir, de renouer le dialogue, de recréer du lien. RESA 39 fonctionne avec l'aide du Conseil Général et des bénévoles régulièrement formés. Les jardins solidaires fonctionnent en tripartie : les personnes en situation précaire, celles qui prêtent les terrains et le matériel et des parrains et marraines.

A ce jour, sur Cousance : six jardiniers (ères) cultivent le jardin de la Cure prêté par René. Les parrains sont Jeanne, Laurence, Christian et Daniel. Merci à tous.

Le projet à venir s'est imposé tout naturellement : proposer des ateliers " cuisine et santé ". Comment manger bon et pas cher ? Sous l'œil bienveillant de Catherine

Gorce, diététicienne, l'idée est de donner envie aux participants de cuisiner et goûter des produits alimentaires de base en tenant compte d'un petit budget. Ces ateliers devraient se mettre en place à l'automne. Ils seront gratuits et ouverts à tous.

La plupart des communes du canton ainsi que notre Conseiller Général et différentes Associations de notre secteur apportent une aide précieuse tant financière que logistique à notre association. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Les membres de l'association familiale remercient sincèrement Marie-Jo DUBOIS qui a cédé, après de très nombreuses années, le poste de trésorière (qu'elle avait elle-même " hérité " de sa Maman, Mme Maréchal) à Jean-Pierre Girard.

L'Association Familiale va se pourvoir d'un blog internet. En attendant, personnes à joindre en cas de besoin :

- Alexandrine PILET : 06 37 39 44 16
- Jean-Claude BARBIER : 06 84 97 35 58
- Colette CLEMENT : 03 84 48 92 75
- Sylvie CADET : 06 33 54 55 48
- Christine COMAS : 06 89 53 07 89

La discrétion est une priorité pour chaque membre de l'association familiale.

Lire et faire lire



L'objectif de " Lire et Faire Lire " est d'offrir à de petits groupes d'enfants de la maternelle au CM2 et après la classe, une lecture faite par un adulte bénévole.

Ce temps devient alors moment de partage et de plaisir pour renforcer leur goût de la lecture. Ils écoutent une lecture et ceux qui le souhaitent peuvent ensuite retrouver le livre. Mais le nombre d'enfants est limité par manque de bénévoles. Venez donc rejoindre l'équipe.

Pour tout renseignement, joindre Marie-Christine SAGET 03 84 85 91 15

Club " l'Etoile "

Le Club de l'Etoile, créé il y a bientôt quarante ans à l'initiative de Pierre Petitjean est aujourd'hui présidé par Jean Raymond. Sa sympathie communicative permet au club d'attirer une bonne vingtaine d'adhérents qui se réunissent tous les mardis après-midis à la salle des Frères. Là, ce sont jeux de cartes, de société et goûter qui sont au programme dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les seniors cousançois et cousançoises sont naturellement présents mais des membres extérieurs à notre commune participent aussi à la vie du club. Ceux-ci viennent de Cuisia, Digna et Gizia mais aussi de Nanc-les-Saint Amour.

L'objectif de Jean Raymond est d'attirer une dizaine de nouveaux retraités supplémentaires.

Aussi n'hésitez pas à le contacter au 03 84 85 92 93



" Coup de Théâtre "

Les trois coups seront frappés les 31 octobre et 1^{er} novembre 2014

de cœur que nous avons eu pour la pièce " Manigances pour un butin " et c'est bien elle que nous aurons le plaisir de vous présenter. Cette comédie de Régis Porte, nous l'espérons, vous fera rire aux larmes car les situations y sont cocasses : Imaginez un heureux héritier (Sébastien) qui doit recevoir une énorme somme d'argent, mais qui ne pourra l'empocher qu'en présence de sa sœur jumelle (?) disparue depuis 10 ans. " L'aide " de son épouse (Elodie) et de son encombrant voisin (Anthony), la suspicion du clerc de notaire (Colette) lui permettront-elles d'empocher le pactole ?

Toujours fidèles, Jean-Yves assure, avec fermeté mais diplomatie la mise en scène, Denise veille aux trous de mémoire, Françoise s'occupe des coiffures et Philippe est aux pupitres pour les sons et lumières. Charlotte nous assure une aide nouvelle et précieuse pour un difficile et délicat travail de maquillage. Notre équipe technique répondra présent, comme toujours pour l'installation et le rangement de

la scène, des rideaux, des décors, et j'en oublie... Le travail en coulisses ne manque pas, même pour la mise en place d'un spectacle amateur. Toutefois, nous sommes toujours heureux de nous retrouver en toute convivialité et amitié.

Notez dès aujourd'hui sur vos agendas que vous avez rendez-vous avec

" COUP DE THEATRE "
les VENDREDI 31 OCTOBRE et SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE 2014
A 20 H 30 à COUSANCE, SALLE DE LA GRENETTE

Nous comptons sur votre présence qui sera pour nous le plus grand des encouragements !

Nous vous remercions d'avance d'apporter une réserve de rires et d'applaudissements.

Formation DEA !

Un DEA (défibrillateur entièrement automatique) a été mis en place il y a quelques mois dans notre commune. Celui-ci est situé sous le porche de la Mairie !

Des formations visant à vous apprendre à utiliser ce défibrillateur sont mises en place par le centre de secours de Cousance.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie !



Bienvenue à la Caborde

Architecture résolument novatrice " La Caborde " est aujourd'hui un repère original sur l'horizon des usagers de la route 1083. Clin d'oeil aux cabanes de vigneron, sa construction en bois la renoue étymologiquement à cette matière. Curiosité, renseignements ou dégustation, elle offre toute une gamme de possibles aux populations locales comme aux touristes ou aux gens de passage. La production viticole du Sud-Revermont bien sûr mais pas seulement...

La Caborde, que d'aucuns nomment aussi " Tour d'Orbagna " est dédiée à la valorisation de notre territoire : antenne de l'Office de Tourisme, boutique et espace de dégustation (dont l'accès est gratuit) permet de découvrir, les 24 vins tranquilles des 10 vigneron partenaires, qui sont proposés dans un distributeur.

Au premier étage, une salle de projections offre une capacité de 50 places, au second c'est une salle d'exposition, enfin la terrasse panoramique offre une vue sur les contreforts du Revermont et la plaine de Bresse.

Les différentes animations hebdomadaires et les rencontres exceptionnelles incitent à y venir en famille ou entre amis.

La Caborde est ouverte 7j/7 du 14/06 au 02/11/2014 de 14h à 18h et durant les mois de Juillet et Août tous les jours de 10h à 19h.

La Bibliothèque de Cousance est à votre disposition



Sous la responsabilité de Claude Goudot, elle propose des romans récents, des textes en gros caractères, des bandes dessinées, des albums et des documentaires jeunesse. Adhérente au réseau de la Médiathèque départementale du Jura, la Bibliothèque de Cousance peut lui commander l'ouvrage que vous souhaitez si elle ne l'a pas en rayon. L'inscription est de 12 euros annuels par famille ou gratuite avec la carte jeune, la durée du prêt est de quatre semaines.

Heures d'ouverture : mercredi après midi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Pour des personnes peu mobiles, une relance du service de portage des livres à domicile est envisagée. Il convient toutefois d'en mesurer plus précisément le besoin car il implique des moyens supplémentaires.

Si vous êtes intéressé, il convient alors de le faire savoir auprès de la mairie au 03 84 85 90 21 ou directement auprès de Claude Goudot au 06 12 14 70 51.

Enfin, la Bibliothèque a toujours besoin du renfort de bénévoles. Alors si la littérature et l'envie de la faire partager vous intéresse, venez rejoindre l'équipe.

Un événement à ne pas manquer chez nos voisins

Du 13 au 28 septembre aura lieu à Cuiseaux la 2^{ème} Biennale de peinture et sculpture



Deux peintres de renommée internationale seront mis en avant : **Pierre Puvis de Chavannes** (1824-1898) qui vécut à Cuiseaux dont la famille est originaire et **Édouard Vuillard** (1868-1940) qui y naquit. La Biennale s'inscrit dans un programme global de valorisation du patrimoine culturel du territoire.

Cette année, le point fort sera une exposition à ce jour inédite des aquarelles et lavis de Puvis de Chavannes. Le sculpteur italien, Franco Adami dont l'épouse est cuiseliennaise, sera l'invité d'honneur.

En ouverture, Monsieur Serge Lemoine, ancien Président du Musée d'Orsay, donnera une conférence sur " L'apport de Pierre Puvis de Chavannes à l'art moderne " le 12 septembre à 15 h, Salle Stella.

Dans le cadre de cette Biennale, deux lieux d'exposition jurassiens seront ouverts pour honorer des peintres locaux :
- La Chapelle Notre Dame des Anges à Cousance
- Le Château de Chevreaux

Programme complet : www.cuiseaux-paysdespeintres.fr

" Causons cases à Cousance "

Festival de la Bande Dessinée du Jura
13 et 14 décembre 2014

Les bulles couleront à flots cette année pour fêter les 25 ans du festival de Bande Dessinée ! Ce week-end festif et coloré mettra à l'honneur les 24 éditions passées, parsemé de souvenirs et de rencontres exhaustives.

Une vingtaine d'auteurs seront réunis dans une ambiance particulièrement "Paddock", autour de Juan, Président et invité d'honneur de cette édition 2014.

Au menu de ce 25^{ème} anniversaire : rencontres avec les auteurs et dédicaces, expositions, animations jeunesse et tout public, sans oublier les cadeaux et surprises à la clé.

Alors tous sur la grille de départ les 13 et 14 décembre 2014 à Cousance !

Samedi 9h-19h
Dimanche 10h-19h
entrée gratuite

Renseignements sur :
www.causonscasesacousance.fr
alve.cousance@gmail.com



Une planche de Pascal BADRÉ, artiste cousançois, 2 rue de la Fontaine Ronde

Jazz en Revermont.

C'est en novembre 2002 que se produit le premier festival de Jazz.

Sur proposition du Président de la Communauté de Communes fut ensuite créée l'association " Jazz en Revermont ". L'idée était celle d'un festival qui se déroulait sur trois jours et dans les différentes communes de la communauté.

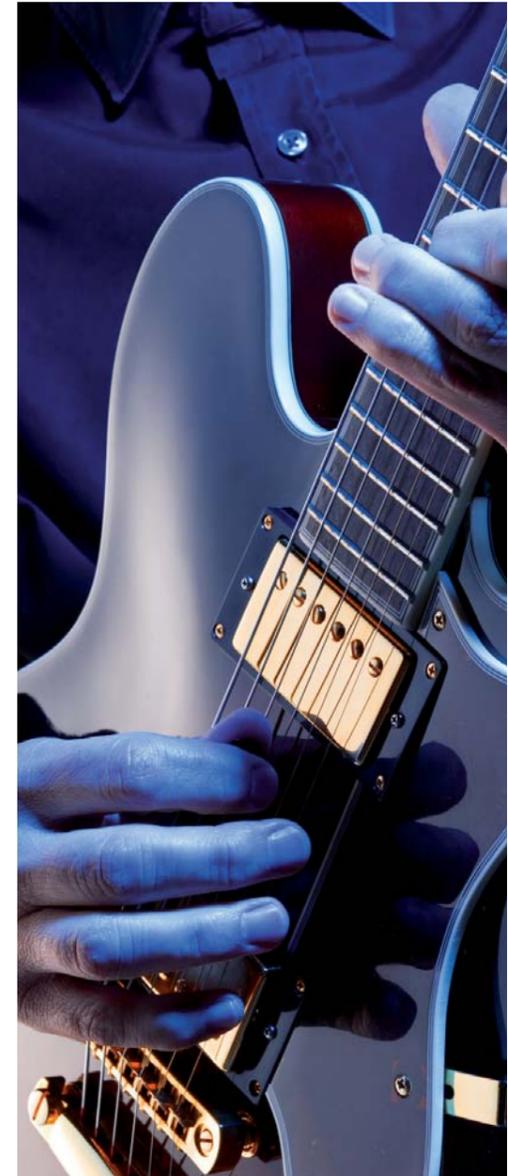
Depuis trois ans la programmation a évolué et a continué de progresser avec la venue de Jean Jacques MILTEAU, puis de LA VELLE et SAMGOMA. Cette année seront présents Didier LOCKWOOD au violon accompagné par son frère Francis au piano. Ils seront à Cousance le samedi 11 octobre 2014.

Le festival existe grâce à l'appui de la Communauté de Communes et des aides complémentaires de Beaufort, Cousance, Cuisia, Orbagna sans oublier les partenaires, les sponsors et les bénévoles qui œuvrent toute l'année. Si vous voulez apporter votre soutien, soit financier soit en faisant partie de l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Le treizième festival se déroulera le vendredi et le samedi à Cousance à 20h30 et le dimanche à partir de 11h à Orbagna.

Vendredi :
Strings for Two : Duo piano guitare, blues et Muriel Falson Quartet : Reprise jazzy de Barbara et Piaf.

Samedi :
Hafam' : Trio et chanteuse emmenés par Kevin Borqué (Fils de Jacky Borqué) et Didier et Francis Lockwood, piano et violon.



Dimanche :
Banda Jazz : groupe New Orléans qui déambulera dans les rues d'Orbagna à partir de 11h et concert à la Caborde à 14h ; Jazz par Chœur : Groupe de chanteurs reprenant les grands standards du jazz.

Pour plus de renseignements : jazzenrevermont.com



RETRO : Le dancing " Chez Ginette "

Lorsqu'en 1967, les époux Pizzutti achètent des locaux vers la gare, pour démarrer une activité de restauration, ils n'imaginaient pas que, dès l'année suivante, ils allaient aussi relancer une vieille tradition locale : le dancing de Cousance. En effet, depuis la fin de la guerre, et au fil des activités et des propriétaires, on a toujours dansé " à la Gare ".

En 1968, ils invitent l'orchestre JAMS pour animer quelques repas dansants. Cette expérience leur plaît, et, à la demande de jeunes villageois et villageoises, ils décident d'organiser un bal, tous les dimanches après-midi. Ginette va donc se transformer en disc-jockey, pendant que Rémi va s'occuper de la traditionnelle buvette. Pas d'entrée payante ! Tout le monde peut venir s'amuser sans contrainte. Très vite la jeunesse locale afflue, et la popularité du bal va dépasser Cousance et les villages alentours, on va dénombrer jusqu'à 300 personnes chaque dimanche. On vient de Louhans, Bourg et même Chalon pour danser à Cousance. Le parking devant la gare est bien trop petit, pour accueillir les

R8 Gordini, Simca 1000, ou Austin mini. Valses, marches et autres chansons populaires, résonnent dans le vieux bâtiment. Les couples se forment et se défont au son des grands slows des années 60. C'est l'heure des premiers émois amoureux sur " Whiter shade of pale " de Procol Harum, Pascal Danel et ses " Neiges du Kilimandjaro ", ou le fameux " Nights in white satin " des Moody Blues. On danse aussi le rock sur Mongo Jerry, ou le " Vénus " des Shocking Blue. C'est l'époque des pantalons patte d'éph, et des cols pelle à tarte, des mini- jupes, et des Levis.

Ainsi, va la vie du village rythmée par cette animation tant attendue par beaucoup durant toute la semaine. Mais l'heure du

choix arrive. La restauration a fortement augmenté. Noces et banquets se succèdent tous les week-end et demandent beaucoup d'énergie. En 1973, Ginette et Rémi arrêtent définitivement le dancing.

Aujourd'hui, 40 ans plus tard, nombreux sont ceux et celles qui se rappellent cet âge d'or et d'insouciance, cet esprit de fête et de convivialité, des bons moments passés " Chez Ginette ".

Depuis peu Ginette nous a quittés. Nous assurons Remy de la reconnaissance de la population Cousançoise pour les moments inoubliables passés chez lui et " Chez Ginette ".

A louer :

Logements propriété de la commune :

> 4 Rue de la Gare :
2 appartements T4

> 43 Grande Rue :
2 appartements F3

> 87 Grande Rue :
1 appartement T2

*Pour tous renseignements complémentaires,
Merci de vous adresser à la mairie.*

Infos utiles !

Bibliothèque

Le mercredi :
de 14 h à 18 h.
Le samedi :
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h.

Infirmières

Tél. : 03 84 85 90 33
29, grande rue.

Pharmacie

Tél. : 03 84 85 90 34
33, grande rue

Médecins de garde

Tél. : 39 66
Situations d'urgences
médicales
extrêmes : le 15
En semaine :
entre 20 h et 24 h
Les week-ends
et jours fériés :
entre 8 h et 24 h

Déchetterie

Tél. : 03 84 25 15 84
à BEAUFORT,
lieudit « Champs Monard ».
Tous les matins, sauf le
lundi de 9 h à 12 h

Pôle d'accueil et de services

Tél. : 03 84 48 45 45
à BEAUFORT,
10 grande rue.

<http://www.accueil-sud-revermont.fr>

*Pour toutes questions liées
au logement, l'emploi,
le tourisme, les démarches
administratives,
les associations.
Billetterie spectacles
et manifestations
locales.
Billets SNCF.*